

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DARIC/06-365-191 du 09/10/06

PROGRAMME DE BOURSES DE VOYAGE ZELLIDJA

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des Services
Départementaux de l'Education Nationale
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Enseignement
Technique
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements
Mesdames et Messieurs les Chefs de division

Affaire suivie par : Mme HANVIC Tel : 04 42 93 96 02 Fax : 04 42 93 96 09

Le programme des bourses ZELLIDJA, soutenu par le MENESR (DGESCO), contribue à la mobilité des jeunes en développant leurs qualités d'initiative et d'ouverture au monde. Elle attribue annuellement une centaine de bourses pouvant s'élever jusqu'à 1000 euros à des jeunes de 16 à 20 ans qui souhaitent effectuer seuls un voyage d'études en France ou dans un pays de leur choix, pour une durée minimale d'un mois. Ce voyage doit déboucher sur une étude du sujet de leur choix, et constitue un appui pédagogique pour le développement des qualités d'initiative et d'ouverture au monde. Expérience individuelle de « l'école de la vie », ce programme peut aussi s'ouvrir à une communauté scolaire.

Le candidat boursier s'engage au retour de son voyage à rédiger un compte rendu, accompagné d'un journal de bord et d'un bilan financier.

Le site www.zellidja.com présente l'association et ses activités ainsi que le formulaire de candidature à compléter et à renvoyer avant le 15 mars 2007.

Je vous demande de relayer les informations concernant le programme des bourses ZELLIDJA, auprès de vos élèves de la seconde à la terminale, ainsi qu'auprès des professeurs, des conseillers d'éducation, d'orientation et dans le centre de documentation de votre établissement.

Vous voudrez bien promouvoir ce programme des bourses ZELLIDJA dans le cadre des actions que vous entreprenez au titre des programmes scolaires et de la politique d'ouverture internationale menée par votre établissement.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.